



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 07.07.2021

Numéro de publication: BH07-0000002347

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fondation Carlson Wagonlit Travel

Organisation concernée:

Fondation Carlson Wagonlit Travel
CHE-109.717.926
Route de Saint-Cergue 9
1260 Nyon

Contexte:

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a entériné, par décision du **30 juin 2021**, la modification du nom ainsi que la dissolution et l'entrée en liquidation de la **Fondation Carlson Wagonlit Travel**, dont le siège est à **Nyon**. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Conseil de fondation, c/o TRIANON SA, Chemin de la Ruyere 118, 1020 Renens. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Modification des statuts et Dissolution et entrée en liquidation du 30 juin 2021.

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne